

Montreuil dit NON ! au Linky

Signez les *Cahiers de Doléances* jusqu'au dimanche 15 janvier 2017

En 2017, ENEDIS (ex ERDF), filiale à 100% d'EDF, veut commencer le remplacement des 55.000 compteurs électriques montreuillois. Pour le refuser, chaque Montreuillois (particulier, commerçant, association, entreprise) ayant un compteur extérieur devra dépenser plusieurs dizaines d'euros pour une « sommation de ne pas faire » à envoyer par huissier. Les autres seront harcelés au téléphone et par courrier jusqu'à ce qu'ils envoient des lettres recommandées.

Grâce aux 560 Montreuillois-es qui ont écrit au Maire, le Collectif Stop Linky Montreuil a pu intervenir en Conseil municipal le 30.11

Cette intervention n'a été autorisée par le maire à qu'à 23h45, soit 3h45 après le début du Conseil municipal à 20h, alors que le public présent (150 personnes) avait déjà déserté le balcon de la salle des fêtes sur lequel il avait été relégué, comme au cours des trois dernières séances.

Lire ou écouter sur : www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

En réponse, M. Ibrahim Dufriche, 1^{er} adjoint au maire, a annoncé le report du début du déploiement du Linky à Montreuil au 1^{er} février 2017 (au lieu du 1^{er} janvier) et la création d'une instance « de dialogue, d'information et de concertation ». Puis, le 7 décembre, il a envoyé une lettre dans laquelle il se fait le porte-parole des mensonges d'ENEDIS sur le Linky. La municipalité n'a donc aucune intention de voter une délibération contre Linky !

Signez les Cahiers de doléances des Montreuillois contre Linky.

Pour que le refus des Montreuillois soit enfin entendu, nous vous invitons à signer les *Cahiers de Doléances des Montreuillois* avant le dimanche 15 janvier 2017. Ils seront signifiés par huissier au maire et au président du syndicat d'électricité d'Ile-de-France (SIPPEREC).

Lire et signer sur : www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Prévenez d'urgence vos amis montreuillois (par mail) et vos voisins. Prévenez les commerçants, les entreprises, les associations.

Photocopiez et distribuez ce tract dans les boîtes aux lettres de votre immeuble, de votre rue. Personne n'indemniserait les pannes provoquées par le Linky : pertes d'exploitation, pertes de données informatiques, pertes de denrées, réparation ou remplacement des appareils endommagés. À Montreuil, des incidents ont déjà eu lieu après les travaux d'infrastructure pour préparer l'arrivée du Linky : portes électriques ne s'ouvrant plus, câbles fondus...

Participez aux réunions près de chez vous, en janvier 2017.

Le refus du Linky à Montreuil, c'est maintenant !

(plus tard, ce sera plus cher)

✓ Je signe les *Cahiers de doléances des Montreuillois contre Linky*, au marché Croix de Chavaux de 10h30 à 12h30, les dimanches 18 déc., 7 et 15 janvier devant la pâtisserie rue de Paris

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

13/12/2016

Montreuil dit NON ! au Linky

Signez les *Cahiers de Doléances* jusqu'au dimanche 15 janvier 2017

En 2017, ENEDIS (ex ERDF), filiale à 100% d'EDF, veut commencer le remplacement des 55.000 compteurs électriques montreuillois. Pour le refuser, chaque Montreuillois (particulier, commerçant, association, entreprise) ayant un compteur extérieur devra dépenser plusieurs dizaines d'euros pour une « sommation de ne pas faire » à envoyer par huissier. Les autres seront harcelés au téléphone et par courrier jusqu'à ce qu'ils envoient des lettres recommandées.

Grâce aux 560 Montreuillois-es qui ont écrit au Maire, le Collectif Stop Linky Montreuil a pu intervenir en Conseil municipal le 30.11

Cette intervention n'a été autorisée par le maire à qu'à 23h45, soit 3h45 après le début du Conseil municipal à 20h, alors que le public présent (150 personnes) avait déjà déserté le balcon de la salle des fêtes sur lequel il avait été relégué, comme au cours des trois dernières séances.

Lire ou écouter sur : www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

En réponse, M. Ibrahim Dufriche, 1^{er} adjoint au maire, a annoncé le report du début du déploiement du Linky à Montreuil au 1^{er} février 2017 (au lieu du 1^{er} janvier) et la création d'une instance « de dialogue, d'information et de concertation ». Puis, le 7 décembre, il a signé une lettre dans laquelle il se fait le porte-parole des mensonges d'ENEDIS sur le Linky. La municipalité n'a donc aucune intention de voter une délibération contre Linky !

Signez les Cahiers de doléances des Montreuillois contre Linky.

Pour que le refus des Montreuillois soit enfin entendu, nous vous invitons à signer les *Cahiers de Doléances des Montreuillois* avant le dimanche 15 janvier 2017. Ils seront signifiés par huissier au maire et au président du syndicat d'électricité d'Ile-de-France (SIPPEREC).

Lire et signer sur : www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Prévenez d'urgence vos amis montreuillois (par mail) et vos voisins. Prévenez les commerçants, les entreprises, les associations.

Photocopiez et distribuez ce tract dans les boîtes aux lettres de votre immeuble, de votre rue. Personne n'indemniserait les pannes provoquées par le Linky : pertes d'exploitation, pertes de données informatiques, pertes de denrées, réparation ou remplacement des appareils endommagés. À Montreuil, des incidents ont déjà eu lieu après les travaux d'infrastructure pour préparer l'arrivée du Linky : portes électriques ne s'ouvrant plus, câbles fondus...

Participez aux réunions près de chez vous, en janvier 2017.

Le refus du Linky à Montreuil, c'est maintenant !

(plus tard, ce sera plus cher)

✓ Je signe les *Cahiers de doléances des Montreuillois contre Linky*, au marché Croix de Chavaux de 10h30 à 12h30, les dimanches 18 déc., 7 et 15 janvier devant la pâtisserie rue de Paris

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

13/12/2016

Compteur électrique Linky : à Montreuil le Maire doit dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Dans ses conditions générales de vente, EDF/ERDF-ENEDIS dégage sa responsabilité en cas de pannes et d'incendies, et les assurances ont déjà exclu des garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ». Or, son installation est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et coûte cher.

(7 milliards d'euros, 200 à 300 euros par compteur). Il contrevient aux directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « financièrement raisonnable ». Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Linky entraînera la suppression de milliers d'emplois puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il suffit d'appuyer sur un bouton pour savoir si le logement est vide ou occupé. Or, 40 % des compteurs sont situés à l'extérieur. Linky est facile à pirater : des hackers et des cyber-terroristes pourront surveiller la population ou déclencher un black-out généralisé.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences et les micro-ondes sont officiellement classées depuis le 31 mai 2011 dans la catégorie « potentiellement cancérigènes » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « opérateur de Big Data ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands. En France, 1,15 millions de personnes vivent dans les 291 villes qui ont déjà voté en Conseil municipal une délibération de refus du Linky (ce nombre augmente chaque semaine). Aucune sanction n'est imposée par la loi en cas de refus du Linky, donc on peut le refuser, que l'on soit (co)propriétaire ou locataire, dans le privé ou dans un logement social.

Empêchons le déploiement annoncé pour février 2017 à Montreuil !

(des habitants ont été contactés : rues Degeyter, Mare à l'Âne, Hoche, Jules Ferry, Walwein, Barbès... et les travaux du Linky ont été effectués à l'angle Franklin / Walwein du 14 au 30.11.2016)

- ✓ Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins
- ✓ Je signe les Cahiers de doléances des Montreuillois avant le 15 janvier 2017
(Bagnole, Bondy, Fontenay-sous-Bois, Saint-Denis, Aix-en-Provence, Caen et Melun ont déjà refusé)

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

13/12/2016

Compteur électrique Linky : à Montreuil le Maire doit dire NON !

Linky provoque des incendies et des pannes à répétition.

Dans ses conditions générales de vente, EDF/ERDF-ENEDIS dégage sa responsabilité en cas de pannes et d'incendies, et les assurances ont déjà exclu des garanties « les dommages de toute nature causés par les champs et ondes électromagnétiques ». Or, son installation est prévue non seulement chez les particuliers mais aussi dans les écoles, les commerces, les entreprises.

Linky augmente nos factures et coûte cher.

(7 milliards d'euros, 200 à 300 euros par compteur). Il contrevient aux directives européennes qui prévoient que les compteurs 'communicants' de type Linky ne doivent être déployés que si cela est « financièrement raisonnable ». Il devra être remplacé dans 10 à 15 ans. Linky entraînera la suppression de milliers d'emplois puisque la relève se fera à distance, de même que les coupures pour impayés. Linky permet à EDF d'éteindre nos appareils à distance.

Linky facilite les cambriolages et le piratage.

Il suffit d'appuyer sur un bouton pour savoir si le logement est vide ou occupé. Or, 40 % des compteurs sont situés à l'extérieur. Linky est facile à pirater : des hackers et des cyber-terroristes pourront surveiller la population ou déclencher un black-out généralisé.

Linky augmente la pollution électromagnétique.

Les radiofréquences et les micro-ondes sont officiellement classées depuis le 31 mai 2011 dans la catégorie « potentiellement cancérigènes » par le Centre international de recherche sur le cancer, qui dépend de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé).

Linky porte atteinte à notre vie privée.

ERDF/ENEDIS prévoit de vendre nos données de consommation transmises en temps réel. Son président a déclaré être un « opérateur de Big Data ».

L'Allemagne a rejeté le déploiement du Linky pour la majorité des foyers allemands. En France, 1,15 millions de personnes vivent dans les 291 villes qui ont déjà voté en Conseil municipal une délibération de refus du Linky (ce nombre augmente chaque semaine). Aucune sanction n'est imposée par la loi en cas de refus du Linky, donc on peut le refuser, que l'on soit (co)propriétaire ou locataire, dans le privé ou dans un logement social.

Empêchons le déploiement annoncé pour février 2017 à Montreuil !

(des habitants ont été contactés : rues Degeyter, Mare à l'Âne, Hoche, Jules Ferry, Walwein, Barbès... et les travaux du Linky ont été effectués à l'angle Franklin / Walwein du 14 au 30.11.2016)

- ✓ Je refuse le Linky chez moi, j'informe mes voisins
- ✓ Je signe les Cahiers de doléances des Montreuillois avant le 15 janvier 2017
(Bagnole, Bondy, Fontenay-sous-Bois, Saint-Denis, Aix-en-Provence, Caen et Melun ont déjà refusé)

www.santepublique-editions.fr/alerte-linky-montreuil.html

Agissez avec le Collectif Stop Linky Montreuil et la journaliste Annie Lobé

Adresse de contact à Montreuil : stoplinkymontreuil@riseup.net

13/12/2016